



TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'UNITE MARCHANDE NIVEAU V (BAC+2)

Qu'est-ce qu'un Titre Professionnel ?

- Il s'agit d'une certification professionnelle délivrée par le Ministère de l'Emploi.
- Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités inerrantes au métier.

Niveau et qualités requises :

- Être titulaire du Baccalauréat ou d'un niveau IV
- Être motivé par une activité commerciale, avoir le sens de la communication et des contacts humains et savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie.

Les objectifs de formation

Développer la dynamique commerciale de son unité marchande :

- Optimiser les ventes de produits, innover, conquérir des parts de marché, fidéliser et gagner de nouveaux clients...

Gérer un centre de profit :

- Analyser les indicateurs de gestion du tableau de bord et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs négociés...

Diriger l'équipe commerciale :

- Organiser et contrôler le travail des collaborateurs, contribuer à leur recrutement et à leur formation, fédérer l'équipe autour d'un projet...

Exercer son métier dans plusieurs types de surfaces commerciales :

- Hypermarchés
- Supermarchés
- Hard Discounts
- Grands Magasins populaires...
- Magasins Spécialisés (sport, bricolage...)
- Grossistes...

Rémunération des apprentis en % du SMIC :

Découvrez le montant minimum de la rémunération en contrat d'apprentissage selon l'âge et le niveau d'études.
(Rémunération brute mensuelle en contrat d'apprentissage)

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1re année du contrat	27 % du SMIC soit 471,75 euros	43 % du SMIC soit 751,31 euros	53 % du SMIC soit 926,03 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros
2e année du contrat	39 % du SMIC soit 681,42 euros	51 % du SMIC soit 891,09 euros	61 % du SMIC soit 1.065,81 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros
3e année du contrat	55 % du SMIC soit 960,98 euros	67 % du SMIC soit 1170,65 euros	78 % du SMIC soit 1.362,84 euros	100% du SMIC soit 1.747,24 euros

Durée de la formation :

525 H sur 15 Mois
À raison
D'une semaine de formation
Par mois

La formation est accessible en alternance par le biais :

- De la signature du contrat d'Apprentissage
- Entrée immédiate après signature



CONTENU DE LA FORMATION :

Le titre Professionnel Manager d'Unité Marchande se compose de 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être acquis en totalité ou indépendamment

CCP 1 Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

**CCP
1**

MODULE 1: Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande

MODULE 2: Piloter l'offre produits de l'unité marchande

MODULE 3: Réaliser le merchandising de l'unité marchande

MODULE 4: Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal

CCP 2 Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande

**CCP
2**

MODULE 5: Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande

MODULE 6: Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande

CCP 3 Manager l'équipe de l'unité marchande

**CCP
3**

MODULE 7: Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande

MODULE 8: Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande

MODULE 9: Accompagner la performance individuelle

MODULE 10: Animer l'équipe de l'unité marchande

MODULE 11: Conduire et animer un projet de l'unité marchande

Validation du titre :

Diplôme délivré par le ministère des Affaires Sociales du Travail et de la Solidarité, au candidat issu d'un parcours de formation continue qui a satisfait aux évaluations suivantes :

- **Les 3 Evaluations en cours de Formation (ECF).** Une ECF par CCP en contrôle continu sur toute la durée de la formation
- **L'épreuve de synthèse** en forme de mise en situation professionnelle en présence d'un jury de professionnels
- **L'entretien final** avec le jury de professionnels

Coût formation 0€ à la charge du bénéficiaire
Frais pédagogique pris en charge par la branche professionnelle

**MFR
CFA**
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
DU BERGERACOIS

**NOUS
CONTACTER**

2 rue Abbé Bernard - 24130 LA FORCE –

Tél. 05.53.63.56.66 / mail : mfr.laforce@mfr.asso.fr

flasher le QR Code



Formation accessible pour les personnes en situation de Handicap

Suivez-nous
aussi sur



Formation par alternance
A LA FORCE

MAJ : 27/01/23

N° déclaration d'activité : 75240195924 / UAI : B24L05 / RNE : 0241048J / Siret 781 669 635 000 18

Etablissement de Formation Générale et Professionnelle (bourses nationales) • Diplômes du Ministère de l'Agriculture et de l'Éducation Nationale – RNCP